

tout son cœur et qu'il opère seul là où elle ne peut opérer que très mal. Cependant, quand le confesseur aperçoit que la grace n'appelle pas son pénitent à ce genre d'oraison, il doit le ramener aux méthodes ordinaires.



CHAPITRE XXV.

Le confesseur, pour bien diriger une personne dévote qui commence à goûter Dieu, et en qui l'on remarque des dispositions pour la vie intérieure, doit la porter à la mortification des sens.

Quand une ame commence à entrer dans les voies de Dieu, qu'on l'a accoutumée au recueillement et à l'oraison, on doit la porter à la mortification extérieure. Ce serait sans doute une indiscretion de la part du confesseur que d'engager un pénitent, dès le commencement de sa conversion, à faire mourir aussitôt ses sens par une dure mortification ; car, quelque ardeur qu'il paraisse avoir pour Dieu dans les commencements, son esprit n'étant pas encore amolli, si je peux parler ainsi, et la victoire qu'il a remportée sur lui-même n'étant point trop assurée, il pourrait s'en révolter et se rebuter. Mais, une fois qu'il a pris un empire sur lui-même, que son esprit est doucement amolli par le recueillement intérieur et l'oraison, et qu'il commence à entrer dans la vie spirituelle et à goûter Dieu, il faut l'attacher à la mortification des sens et y concentrer sa principale occupation, sans lui parler encore de la mort in-

térieure et d'autres choses plus délicates, parce que tant que ses sens seront vivants, il n'aura, pour ainsi dire, aucune capacité pour comprendre ce qui est infiniment au-delà des sens. Le confesseur doit commencer par imprimer dans son esprit cette grande vérité, que plus la nature est avide des plaisirs que lui procurent les sens, plus la grace les abhorre. Toutes les opérations de la nature ne tendent qu'à la recherche des plaisirs sensibles; la grace, au contraire, ne demande rien tant à l'ame que la privation de ces plaisirs, parce que voulant l'unir à Dieu, elle repousse toute vile jouissance, qui, comme une glue, retient cette ame et l'empêche de voler jusqu'à Dieu. Nous ne parlons pas ici de plaisirs criminels, mais simplement de plaisirs sensibles, quoique innocents en eux-mêmes. Il faut que le confesseur en inspire la haine à son pénitent, s'il veut l'élever à un haut degré de perfection et lui faire faire des progrès dans les voies de Dieu; il doit le porter à regarder ses sens comme ses ennemis, avec lesquels il ne doit jamais être en paix, lui faisant voir que s'il les contente, même dans ce qui est licite, il deviendra, en quelque sorte, terrestre comme eux, et incapable de comprendre et de sentir les grands mystères des choses de Dieu : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei* (1).

Du reste, la fin principale que doit avoir le confesseur d'une personne qui commence à entrer dans les voies de Dieu, est de la purifier de plus en plus et de

(1) I. Cor. 2, 14.

la porter à l'abnégation d'elle-même; car c'est la le grand principe de la sanctification et de la conduite des ames; or, il est certain qu'il n'est rien qui conduise plus efficacement à cette purification et à l'abnégation de soi-même, que la mortification des sens, puisqu'il n'y a rien qui souille l'ame de tant d'impuretés que les sens eux-mêmes.

Le moyen le plus efficace pour faire pratiquer la mortification extérieure, est d'enjoindre au pénitent de faire journellement un examen particulier là-dessus et de ne s'occuper alors que de cette discussion, afin de mieux découvrir les saillies et le dérèglement des sens. Cet examen peut se faire très utilement pendant l'oraison; car c'est là surtout que les misères de l'ame se manifestent à elle d'une manière particulière. Il faut néanmoins recommander au pénitent de ne pas se fatiguer l'esprit et la tête, et de ménager si bien son attention pour arrêter l'égarement des sens, qu'il n'en soit nullement incommodé: autrement, il pourrait se dégoûter de cette mortification et l'abandonner. Mais il ne peut mieux réussir à l'opérer en lui, qu'en appliquant, dans la journée, son esprit tout entier à faire mourir ses sens à chaque instant, selon que se présentent les objets, leur refusant tout ce qu'il peut leur refuser, mortifiant la vue en détournant ses regards de toutes choses vaines et inutiles, qui, pour l'ordinaire, occasionnent beaucoup de distractions dans la prière, mortifiant le goût et l'appétit en se privant de tout ce qui n'est pas nécessaire ou utile à sa subsistance et à sa santé, tant dans la quantité de nourriture que dans la

qualité, se retranchant enfin tout ce qui ne peut que satisfaire un appétit déréglé, et mortifiant également les autres sens, tels que l'odorat, l'ouïe, le toucher, en leur refusant tout ce qui ne pourrait contribuer qu'à leur satisfaction.

Pour bien réussir dans ce genre de mortification, il ne faut rien regarder comme petit, car la moindre indulgence qu'on a pour les sens, soit par légèreté, soit par délicatesse ou complaisance, a toujours des suites funestes, capables d'empêcher l'âme d'avancer dans la vie intérieure. C'est pourquoi il faut toujours faire comprendre au pénitent qu'il est plus sûr et plus avantageux pour lui d'être sévère à l'égard de ses sens, parce qu'on revient toujours plus facilement de cette sévérité qu'on a pour eux, qu'on ne peut retourner à les mortifier, quand on les a ménagés avec trop de douceur. Cependant le confesseur, en assignant les règles de mortification, doit agir avec raison et prudence : si dans les choses permises on doit peu accorder aux sens, on ne doit cependant pas tout leur refuser, mais tenir un juste milieu et pencher toujours plutôt du côté de la rigueur que de celui de l'indulgence; et si le pénitent leur accorde quelque chose, il faut que cette condescendance procède de la vertu, se portant à les satisfaire non à la demande de l'amour-propre, mais par le conseil d'une prudence raisonnable. Quand un pénitent est tout-à-fait lâche dans la mortification des sens, il y a peu à espérer de lui pour la vie intérieure, parce qu'il conservera toujours une tendresse pour ses goûts, ses fantaisies et un attachement pour lui-même.

Quant aux mortifications extraordinaires, le confesseur ne doit les accorder qu'avec grande réserve. Saint Liguori, dans son *Praxis confessarii*, s'exprime ainsi : « Pour la mortification, il faut remarquer que lorsque les âmes commencent à mener une vie spirituelle et à se donner à Dieu, le Seigneur a coutume de les attirer par des consolations sensibles : dans ces premières ferveurs, elles voudraient se tuer par des disciplines, des cilices, des jeûnes et d'autres exercices afflictifs. Le confesseur doit alors se montrer très réservé à leur permettre de semblables mortifications; car, s'il en agit autrement, le temps de la sécheresse arrivant, comme il arrive pour l'ordinaire, l'âme, privée de la ferveur sensible, laissera facilement toutes ses mortifications, et tombant dans le découragement, elle abandonnera l'oraison et même la vie spirituelle qu'elle menait, comme des choses qui ne lui conviennent plus, et en conséquence, elle quittera tout, et perdra tout. Quelquefois aussi il arrive que ces âmes, au commencement de leur première ferveur, se livrent à des indiscretions qui les font tomber malades; alors, pour se guérir, elles omettent tous les exercices de piété, au grand danger de ne plus les reprendre. C'est pourquoi un directeur doit avoir soin de les affermir dans la vie spirituelle, et ensuite, suivant les circonstances de santé, d'occupations et de ferveur, il leur permettra les mortifications extérieures qu'il jugera, selon la prudence chrétienne, leur être plus convenables. Je dis selon la prudence chrétienne, parce qu'il y a des directeurs si imprudents, qu'ils paraissent faire consister

tout le progrès spirituel d'une ame à la charger de jeûnes, de cilices, de disciplines sanglantes et autres choses semblables ; d'autres semblent rejeter toute mortification extérieure comme inutile à l'avancement spirituel, faisant consister toute la perfection dans la mortification intérieure ; mais ceux-ci se trompent comme les premiers, parce que les mortifications extérieures ou corporelles aident à la mortification intérieure et sont en quelque sorte nécessaires, quand on peut les pratiquer, pour mettre un frein aux sens et réprimer les passions. Aussi voyons-nous que tous les saints les ont pratiquées plus ou moins. Il est vrai que la mortification intérieure des passions est celle qu'on doit surtout exiger des pénitents, comme ce serait, par exemple, de ne pas répondre aux injures, de ne rien dire, de ne rien faire qui puisse tourner à notre avantage, ou nous faire estimer ; de céder dans les contestations, de condescendre aux volontés des autres, lorsqu'on le peut sans dommage spirituel... Mais dire absolument que les mortifications extérieures ne servent de rien ou de peu, c'est une très grande erreur. Saint Jean de la Croix disait qu'il ne fallait point croire celui qui désapprouve les pénitences, quoiqu'il fit des miracles

« Dès le commencement un confesseur doit, en fait de mortifications, enjoindre à son pénitent de ne rien faire en cela contre ou sans ses ordres. Ceux qui font des pénitences contre l'obéissance, dit saint Jean de la Croix, *avancent bien plutôt dans le vice que dans la vertu*. Il doit aussi, comme je l'ai dit, être réservé

pour permettre de semblables mortifications, quoique les pénitents les demandent avec importunité. Il suffit, dans le principe, de leur permettre quelque mortification légère, mais rare, telle que la petite chaîne de fer, la discipline, l'abstinence, et cela, plutôt pour leur en donner le désir que pour les mortifier comme il convient. Et ensuite, avec le temps, il pourra se rendre plus facile, suivant le progrès que fera l'ame dans la vertu ; car, lorsqu'elle sera affermie dans la piété ou la vie spirituelle, on ne peut sans scrupule lui refuser les mortifications qui lui conviennent. Du reste, que le directeur tienne pour règle, ordinairement parlant, de n'accorder les mortifications extérieures qu'autant qu'on les demandera, parce qu'elles profitent peu, si on ne les reçoit ou si on ne les pratique avec une grande ardeur. En les permettant, on doit toujours accorder moins qu'on ne demande ; il vaut mieux, dit Cassien, donner dans l'excès du refus que de la concession. Le confesseur doit surtout conseiller la mortification de la bouche, que certaines ames spirituelles n'aiment pas beaucoup. Dans la réalité, cette mortification est la plus pénible de toutes et en même temps la plus utile à l'ame et souvent même au corps. Saint Philippe de Néri disait : *Celui qui ne mortifie pas sa bouche n'arrivera jamais à la perfection*. Au contraire, qu'il soit difficile à accorder les mortifications du sommeil, parce qu'elles nuisent souvent, soit à la santé du corps, soit à celle de l'ame : si l'on ne prend pas le sommeil nécessaire, la tête souffre, et la tête souffrant, la personne est incapable de méditer et de se livrer aux

autres exercices ; mais quelques mortifications que vous accordiez à votre pénitent, persuadez-le que cela n'est rien en comparaison de ce qu'ont fait les saints et de ce qu'a souffert le Sauveur, et cela, afin qu'il ne s'enorgueillisse point...

« Les meilleures mortifications, les plus utiles et les moins dangereuses sont les négatives ; l'obéissance, même au directer, n'est pas nécessaire pour les exercer, ordinairement parlant. En voici quelques-unes : se priver de voir ou d'entendre des choses curieuses, parler peu, se contenter des mets qui ne sont pas de notre goût ou mal assaisonnés, ne pas se chauffer en hiver, choisir les choses les plus viles, se réjouir quand il manque des choses même nécessaires, car c'est en cela que consiste la vertu de pauvreté..... ne pas se plaindre des incommodités des saisons, des mépris, des persécutions, des peines ou des infirmités du corps : c'est par le marteau des souffrances que se taillent les pierres de la Jérusalem céleste. Sainte Thérèse disait : *Croire que Dieu admet à son amitié les personnes amies de leurs aises, c'est folie. Les ames qui aiment vraiment Dieu ne sauraient demander du repos.* » *Prax. conf.*, n. 145 et seq.



CHAPITRE XXVI.

Le confesseur, pour bien diriger une personne dévote qui commence à goûter Dieu et en qui l'on remarque des dispositions pour la vie intérieure, doit la porter à la réforme de sa parure ou de son habillement, pour en éloigner toute vanité,

Un savant maître de la vie spirituelle a dit : « Un habit humble, sans affectation, sans les modes que porte le temps, est un rempart à une ame dévote ; mais tandis qu'elle s'habille comme les autres, suivant les modes du temps, ou qu'elle tient son extérieur dans une belle propreté, elle ne sera qu'une dévote ajustée, qui scandalisera la vertu et ne fera aucun progrès dans les voies de Dieu. » Pourquoi les saints recommandent-ils tant la modestie, la simplicité et l'abjection dans les habits ? parce qu'elles humilient l'esprit et détachent le cœur, et que par cette humiliation et ce détachement, elles rendent l'ame plus capable de ne s'occuper que de Dieu et de s'unir à lui. On le sait, la parure affectée des habits fait, pour ainsi parler, sortir l'esprit de lui-même, comme pour contempler ce dehors ; mais est-il humilié par la modestie et la simplicité des habits, il se retire facilement au dedans de lui ;

n'ayant plus cette vaine occupation qui l'amuse, il s'adonne aux choses de Dieu et y prend goût. « L'ame, dit saint Dorothée, a coutume de prendre les dispositions du corps et de se conformer à toutes ses façons ; c'est pourquoi l'ame d'une personne revêtue de beaux habits est tout autrement disposée que celle d'une personne dont le corps n'est couvert que d'habits simples et modestes, qui n'inspirent que l'humilité ; cela vient, ajoute-t-il, de ce que l'humiliation de l'ame suit naturellement celle du corps. » On voit par là combien il importe que les directeurs des ames travaillent à porter leurs pénitents qui aspirent à la vie intérieure, à la réforme de leurs habits et à en éloigner tout ce qui ressent la vanité.

Cependant un confesseur doit bien se donner de garde de porter tout-à-coup à cette réforme une personne qui témoigne des désirs pour la vie intérieure : combien n'en voit-on pas qui ne semblent vouloir que le bien, qui ne parlent que de piété, que de soumission, que d'oraison, qui renoncent à tous les engagements du siècle, qui ne refusent pas même de faire bien des austérités, et à qui on n'ose pas encore parler de la réforme de leurs habits ! Ceux qui ont de l'expérience dans la conduite des ames, savent avec quelle adresse il faut manier ces personnes délicates qui, mortifiées en tout le reste, ne peuvent néanmoins souffrir qu'on touche ce grand point, la réforme de leur habillement. Il faut donc attendre avec patience que les personnes que l'on dirige et qui veulent se donner à Dieu aient commencé à se dégoûter des choses du monde,

et fait quelques progrès dans la vie intérieure, avant de leur parler de cette réforme ; mais lorsqu'elles ont goûté les choses de Dieu, il est temps de l'opérer ; car, sans cette réforme, elles ne pourraient faire aucun progrès dans les voies élevées de la vie spirituelle : l'attachement grossier qu'elles conserveraient à la vanité de leur parure leur ôterait les dispositions nécessaires pour cela. D'ailleurs, ces personnes s'étant retirées du monde, dont on leur a déjà inspiré un mépris, doivent aimer la retraite ; or, le moyen efficace de les conserver dans la retraite est la réforme de leurs habits ; car, tant qu'elles seront ajustées selon le monde, elles auront toujours de quoi se produire, et le monde ne verra rien chez elles qui puisse le rebuter ; mais, avec la réforme de la parure, avec la simplicité des habits et l'humilité extérieure, le monde ne voit plus rien en elles qui lui plaise, il s'en dégoûte et n'en veut plus ; et elles, de leur côté, tirent avantage de ce rebut pour s'en séparer de plus en plus. Du reste, l'extérieur ainsi réformé est encore pour elles un engagement de ne plus retourner dans leur première vie ; car, on le sait, la faiblesse est si grande, que telle personne qui n'aurait pas réformé ses habits et quitté la vanité de sa parure, retournerait facilement à la vie mondaine, quelque convertie qu'elle fût, et n'oserait cependant pas le faire, par honte et par retenue, si elle était engagée dans cette réforme importante. Au surplus, n'en doutons pas, toutes ces dévotes si bien mises scandalisent, quand on les voit recevoir le pain des anges aussi fréquemment que ces ames humbles qui, par la

modestie et la simplicité de leurs habits, inspirent les vertus dont elles sont ornées.

Quand une personne qui aspire à la vie intérieure refuse d'opérer la réforme dont nous parlons, et qu'elle conserve un attachement à la parure de ses habits, je la regarde comme incapable de faire des progrès dans la vie spirituelle, et ce serait la rendre vaine et présomptueuse que de l'entretenir davantage des voies élevées de la vie chrétienne. Mais si elle est assez généreuse pour opérer cette réforme et se réduire à la modestie et à la sainte abjection des habits, le confesseur ne doit pas s'en tenir là pour la faire avancer dans les voies de Dieu ; il doit la porter à l'abnégation d'elle-même et au détachement des amitiés naturelles. C'est ce dont nous allons parler dans le chapitre suivant.



CHAPITRE XXVII.

Un confesseur, pour bien diriger une ame qui commence à goûter Dieu et aspire à la vie intérieure, doit la porter à l'abnégation d'elle-même et au détachement des amitiés naturelles.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que de ce qui touche les sens et l'extérieur du pénitent, sans aller directement au cœur pour réformer cette partie délicate ; car y aller plus tôt, eût été tout gâter, parce que le cœur et ce qu'il affectionne, sont le dernier retranchement des personnes même les plus réformées. Mais, après avoir dégagé un pénitent de ses sens et de tout ce qui peut les satisfaire, et l'avoir mis au-dessus des sentiments qu'on a pour le monde et de l'attache aux créatures, il faut travailler à le mettre au-dessus de lui-même par une abnégation intérieure de son propre fonds ; car il faut agrandir les dispositions de son ame et élever son cœur au-dessus de tout ce qui est humain. Or, le moyen le plus propre pour cela, est de le porter à faire à Dieu le sacrifice entier de lui-même et de tout ce qui peut le contenter intérieurement.

Mais, pour engager le pénitent à ce sacrifice, à entrer dans un véritable renoncement intérieur, il faut